

COMPTE-RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JANVIER 2018

Liste des présent.e.s - membres du CA : Jean-Claude BOUAL (CAC) ; Julie DESMIDT (FRAAP pour UFISC) ; Flore GORRE (Sciences Citoyennes) ; Didier MINOT (CAC) ; Nicole PICQUART (CAC et CNLRQ) ; Gilles ROUBY (FRMJC Pays de la Loire) ; Daniel ROYER (Université inter-âges du Val de Marne) / Invité.e.s : Martin BOBEL (REFER) ; Isabelle BOYER (CAC) ; Jean-Baptiste JOBARD (CAC) ; Fanny PASSICOS (ISF France).

ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Tour de table et tour d'actu des participants (+ validation des deux derniers comptes rendus)
- Point budgétaire
- Echange à partir de la note « évolution des méthodes de travail du CAC »
- Positionnement du CAC à propos de la formation cadre de l'éducation populaire
- De la mobilisation sur les contrats-aidés à la concertation avec le gouvernement : point d'étape et perspectives

INTRODUCTION ET TOUR DE TABLE DES PARTICIPANTS

- Validation des deux derniers comptes rendus des deux derniers CA ouverts (moyennant une petite modification de forme signalée par Monique)

TRAVAIL SUR LES FINANCES DU CAC

- Nous commençons le point budgétaire par la présentation d'un compte de résultat 2017 quasi-définitif. Il reste à procéder à quelques écritures comptables mais l'essentiel est fait et permet de situer le déficit aux alentours de 15 k€ (voir sur ce point le tableau précis établi par Isabelle transmis dans les documents préparatoires).

- La présentation des hypothèses « basses » du budget prévisionnel 2018-2020 permet principalement de situer le niveau de réalisation du budget en deçà duquel la structure est en difficulté (en dessous de 133 k€) d'une part. D'autre part, elle permet de bien situer dans le temps des échéances importantes : fin de l'aide financière de l'Emploi-Tremplin (2019) et fin du soutien de la Fondation un monde par tous (2020).

- La présentation des hypothèses « hautes » est jugée, de manière générale, trop proche des « basses » et l'échange entre les administrateurs oriente les suites du travail vers un budget plus ambitieux qui serait davantage conforme à une ambition politique assumée, de soutien à une analyse critique telle que portée par le CAC. Il est donc convenu que JBJ présente ultérieurement une version actualisée, celle-ci inclura notamment un financement important, 80 k€, sollicité auprès de la DJEPVA.

Il est également décidé de ne pas augmenter la ligne adhésions/dons, nous allons bien sûr tenter d'avoir davantage de cotisations cette année mais ce n'est pas utile de nous mettre en difficulté en mettant, pour l'extérieur, la « barre trop haute » dans nos prévisionnels.

- Un temps relativement court est ensuite consacré au point particulier des activités de formation (et des recettes afférentes) que nous pourrions prévoir en 2018 et les années suivantes. Cet échange devra être poursuivi avec des membres du CA volontaires qui peuvent se baser sur une première note rédigée par JBJ (cf document préparatoire).

- Jean-Claude expose les priorités que dessinent, selon lui, ce point budgétaire : tout d'abord adresser rapidement une demande de financement à la Djepva, ensuite contacter la mairie de Paris pour faire de même et enfin voir avec les fondations qui nous soutiennent comment procéder pour faire vite et éviter les possibles problèmes de trésorerie. Au sujet, des demandes de financement aux Collectivités Territoriales, Gilles suggère de faire apparaître cette ligne en tant que tel dans le budget prévisionnel puisque nous pouvons être amenés à demander le soutien d'autres collectivités que Paris bien sûr (d'autant plus, peut-être si nous parvenons à définir un chantier autour du rapprochement associations citoyennes – villes citoyennes)

- Enfin, Nicole interroge la possibilité de faire des demandes de financement sur le travail d'observation. Des pistes peuvent être sûrement creusées dans ce sens, il a d'ailleurs été question de cela dans le groupe 1 de la « concertation » avec la DJEPVA (voir le détail [dans le verbatim de ce réunion DJEVA du 16 janvier](#)).

ÉCHANGES À PARTIR DE LA NOTE « ÉVOLUTION DES MÉTHODES DE TRAVAIL DU CAC »

De très nombreux points sont relevés sur ce sujet, sans que l'on parvienne dans un temps aussi court, bien sûr, à épuiser le sujet. Des questions sont précisées mais les réponses demeurent peu évidentes et encore assez largement à construire.

Voici quelques échos des réflexions (pour plus de détails, le lecteur pourra se référer au verbatim d'Isabelle et de Didier qui en a également rédigé un, ils sont en lien sur la page dédiée à ce CA sur notre site) :

Gilles Rouby

« Historiquement, le CAC s'est construit en collectif (c'est-à-dire fonctionnement très informel) en se basant sur des temps collectifs type AG ou plénières...

Nous avons besoin de garder cet « A.D.N mais on voit aussi qu'il y a des besoins d'administration de ce qu'est devenu le CAC et par définition le Conseil d'Administration est appelé à jouer ce rôle, il en va de la pérennité de la structure.

Quid donc du fonctionnement du CA et quid également du fonctionnement du groupe de coordination (dans quelle mesure est-il l'émanation du CA ?)

Le « plan de travail » présenté (cartographie des chantiers) indique qu'il faudrait 5 permanents pour bien faire » !

Didier Minot

« Le CAC se définit comme lieu de résistance au processus de marchandisation et comme espace favorisant la construction des alternatives à ce modèle de société qui nous est proposé... C'est un fil rouge assez simple de l'action qui doit permettre d'éviter de nous disperser et de nous écarter de ce principe directeur.

Il y a des dysfonctionnements relevés dans le compte-rendu que j'ai rédigé suite à une réunion de travail en Décembre avec quelques administrateurs (voir documents préparatoires), par exemple les décisions prises doivent être appliquées et il faut trouver le moyen d'y veiller davantage.

Un rdv est pris avec les salariés pour faire le point sur les fiches de poste car le fonctionnement actuel pose problème. Il s'agit notamment de moins « courir après toutes les balles » et de ne plus investir autant là où nous sommes forces d'appoint pour des partenaires. Il faut voir également comment le travail permanent peut mieux intégrer le fait que nous sommes soumis à des urgences toutes les semaines mais cela fait partie intégrante du travail.

Le rôle des permanents n'est pas de participer directement au chantier mais d'orienter et trouver des ressources pour que les volontaires du CAC s'y investissent, dans cette perspective, il faut renforcer l'équipe de coordination.

Concernant la méthode, il faut définir des chantiers opérationnels correspondant aux priorités du moment avec une feuille de route (incluant des objectifs, des délais, des limites à l'engagement), détecter les personnes qui peuvent s'y engager de manière autonome.

Sur la méthode toujours, il faut mobiliser les réseaux nationaux, notamment pour la participation à la concertation et nous avons commencé à animer les groupes locaux. Sur ces points de méthode, le compte-rendu de la dernière réunion avec certains membres du CA détaille les choses ».

Monique Tilhou

« La difficulté que je ressens en tant qu'administratrice c'est qu'évidemment je ne me sens pas capable d'intervenir sur tous les sujets et surtout qu'on n'a pas le temps, les choses vont très vite. Cette question du rapport au temps est tout de même une question importante, c'est une démarche citoyenne également de savoir résister à l'urgence permanente tout simplement car avec cette urgence on empêche le travail collectif qui nécessairement prend du temps ».

Julie Desmidt

« Il semble évident qu'avoir des personnes motivées sur un sujet, c'est important mais que, pour autant, la motivation ne suffit pas toujours, est-ce que les gens se sentent compétents ? légitimes ? formés ? Et il y a bien sûr, un travail à réaliser pour les accompagner dans cette démarche de représentation finalement du CAC. Il ne suffit pas de dire « il faut qu'il y ait des motivés ! »

Fanny Passicos

« Le « *plan de travail* » est le genre de document qui peut m'être utile pour expliquer au sein de mon organisation ce qu'est le CAC et pouvoir inciter à s'y investir.

Il semble important d'utiliser ce genre d'outil pour aller voir les futurs adhérents dans le cadre de la campagne d'adhésion car c'est une chose de les solliciter pour qu'ils versent leur cotisation, c'en est une autre d'échanger avec eux sur le soutien mutuel que nous pouvons nous apporter. Autrement dit, il s'agit de prendre le temps de discuter avec eux de la façon dont ils peuvent contribuer au travail collectif proposé dans le cadre du CAC. Il faut peut-être se méfier du fait que, parfois les bénévoles fuient les associations parce que les dossiers sont très techniques, il est donc nécessaire de penser l'accompagnement et la formation des gens qui pourraient s'investir car cela ne va pas forcément de soi ».

JB insiste sur l'outil que constitue la note contenant le « plan de travail », c'est un support pour faire évoluer la réflexion collective et plus particulièrement l'évolution du fonctionnement du CAC avec notamment une question qui doit se poser avec davantage d'acuité : comment faire du CA davantage un lieu d'autoformation permettant de porter plus collectivement la parole du Collectif (à travers différentes instances, médias, espaces de représentations, etc.).

La question qui reste est : comment se saisit-on de cette note pour continuer d'avancer ?

Didier Minot distribue un document qu'il présente rapidement pour expliquer comment se met en place le travail de « conscientisation » dans divers collectifs locaux, il y est fait état des actions recensées après 6 coups de téléphone à des « référents ».

POINT SUR LE PROJET « FORMATION CADRE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE » POUR ÉCLAIRER LE POSITIONNEMENT DU CAC À CE SUJET

Deux rdv de travail ont eu lieu depuis le dernier CA, l'un avec le responsable universitaire qui travaille sur cette formation, l'autre pour se pencher précisément sur le projet de consortium et éclaircir les responsabilités de chacun si nous menions cette action en commun dans le futur.

En l'état actuel des choses, il reste deux grandes inconnues qui seront déterminantes dans l'orientation décidée par le CAC :

- qui serait le « coordinateur » dans le consortium ?
- Quelle va être la décision d'UNIFORMATION concernant le financement ? Un rdv est prévu avec le directeur général d'UNIFORMATION le 22/01, nous y verrons donc beaucoup plus claire après cette date.

Didier indique un besoin d'explication pour savoir ce qu'est un maître d'ouvrage sans responsabilité financière.

Il est décidé de transmettre le dossier à Daniel pour avis afin qu'il nous fasse part de son analyse sur ce point et sur ce dossier de manière générale (cf. une page dédiée à ce [projet est disponible ici](#)).

DE LA MOBILISATION À LA CONCERTATION SUR LES CONTRATS-AIDÉS ET PLUS GLOBALEMENT LE DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Nous en sommes restés à un point d'étape car dès le lendemain, une réunion était proposée précisément sur ce sujet.

Cf. les documents et comptes rendus disponibles à tous [sur ce dossier d'actualité](#).



Pour mémoire, voici les documents qui composaient le cahier préparatoire transmis aux membres du CAC, tous disponibles sur notre article du site ICI : <http://www.associations-citoyennes.net/?p=11579>

1ère partie : point budgétaire

- ✓ Compte de résultat 2017
- ✓ Budgets prévisionnels de 2018 à 2020 (hypothèses hautes et hypothèses basses)

2ème partie : le fonctionnement et son évolution

- ✓ Note sur l'évolution du fonctionnement et des méthodes du CAC
- ✓ Note incluant le fameux PLAN DE TRAVAIL DU CAC (le « vous êtes ici » de la cartographie des dossiers).

3ème partie : formation cadres de l'éducation populaire

- ✓ Toutes les infos (présentation, budget, projet de consortium, etc.) sont sur cette page.

4ème partie : mobilisation et discussion avec le gouvernement

- ✓ Voir ici la page dédiée à la mobilisation et la discussion en cours

+ le document transmis par Didier intitulé « **note d'orientation pour le CA du 18 Janvier** »